

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2023 ORDRE DU JOUR

- 1. Désignation d'un secrétaire de séance
- 2. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 23 mai 2023
- 3. Compte-rendu des décisions prises par le Maire par délégation du conseil municipal

DEVELOPPEMENT URBAIN

- 4. Acquisition d'une parcelle à Kerbuzulic
- 5. Adhésion au service mutualisé d'instruction des autorisations du droit des sols (SMIADS) de la communauté de communes Pointe du Raz en Cap Sizun (CCPRCS)
- 6. Numérotation d'une parcelle Route de la Pointe du Raz

DEVELOPPEMENT CULTUREL

7. Information : point d'étape sur le projet du Mât Fénoux

ADMINISTRATION GENERALE

- 8. Modification des seuils de mobilisation de la commission d'appel d'offres
- 9. Modification des délégations du conseil municipal au Maire
- 10. Travaux signalétique venelles et liaisons douces : attribution des marchés
- 11. Local « ASLH » (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) à l'ancien collège Saint Joseph : convention entre la Commune d'Audierne et la CCPRCS pour la prise en charge des fluides
- 12. Désignation d'un référent déontologue Elus
- 13. Information : présentation et bilan de l'opération titres d'identité
- 14. Questions orales

3, RUE SURCOUF - ESQUIBIEN - 29770 AUDIERNE Courriel: accueil.esquibien@audierne.bzh TEL: 02 98 70 02 76

MAIRIE ANNEXE